

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1923)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Ao Majo Davet  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217910>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

A BONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



d'après F. Rouge

## EN L'HONNEUR DE DAVEL

**D**'ICI trois jours, tout le canton de Vaud et tous les Vaudois du monde, où qu'ils soient, seront en fête. En fête, n'est pas, à vrai dire, l'expression propre, car il s'agit de commémorer une mort, mort glorieuse, sans doute, mais mort tout de même. On ne célèbre guère par une fête, l'anniversaire d'un événement aussi triste, fut-il deux fois centenaire. Il y a de cela deux cents ans — c'était le 24 avril 1723 — le major Davel, qui, le premier, avait rêvé d'affranchir ses concitoyens du joug de LL. EE. de Berne, a payé de sa vie cette velléité d'émancipation. On ne badinait pas à Berne. Et puis, le pays de Vaud était un joyau trop précieux pour que nos maîtres et seigneurs pussent supporter l'idée de le voir un jour leur échapper. Il avait été bon à prendre; il était bon à garder.

Ce ne sera point banal, à coup sûr, de voir les Vaudois de 1923 célébrer le héros que leurs aïeux de 1723 avaient livré à la vindicte bernoise. C'est un naturel retour des choses, une juste réparation de la faute commise. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et quoiqu'on ne puisse dire de façon certaine ce que serait en pareille occurrence la conduite des Vaudois d'aujourd'hui personne ne saurait leur tenir encore rigueur de la veulerie — le mot n'est pas trop fort — de leurs ancêtres. Il faut au contraire leur savoir gré de ne pas laisser passer inaperçue une date qui est l'un des jalons les plus importants de l'histoire vaudoise.

On sait qu'heureusement inspiré, le Conseil d'Etat, dont le Grand Conseil a sanctionné l'avis, a décidé de restreindre à sa plus simple expression la cérémonie officielle à Lausanne, afin de permettre aux représentants des autorités législatives, administratives et judiciaires qui doivent y assister de retourner de bonne heure dans leurs communes pour présider aux festivités qui y auront été organisées. Il n'était pas occasion, en effet, où fut plus recommandable la décentralisation. Ainsi la fête sera générale.

Dans certaines localités, la fête prend des proportions extraordinaires : ainsi Cully, patrie de Davel; ainsi Morrens, où est né notre héros. A Cully, ce sera la manifestation de tout Lavaux, celle du vignoble. A Morrens, ce sera la manifestation du Gros de Vaud, celle des travailleurs des champs, la fête champêtre, en quelque sorte. Cette dernière est organisée de concert par l'Union patriotique vaudoise et les autorités communales de Morrens. S'il fait beau, la cérémonie aura lieu sur le Signal, un site superbe et bien connu. Le matin du 24 avril, une délégation du comité de l'Union patriotique ira, avec le concours des autorités, sociétés et populations du Jorat, déposer une couronne en Chaufferossaz sur Puidoux, où la famille Davel possédait un domaine. Le major y passait souvent l'été.

Il faut indiquer encore la manifestation de Lausanne, à Vidy, où Davel fut exécuté. Elle prend, elle aussi, de très grandes proportions.

Enfin, il convient de mentionner au nombre des manifestations organisées à l'intention de ce deuxième centenaire, les représentations de trois pièces inédites sur Davel : celle de M. M. Constantin, représentée à Lausanne et à Genève par



Le 31 mars 1723

Le Major Davel, à la tête de ses milices, se rend de Cully à Lausanne.

la Muse; celle de M. César Amstein, représentée à Chavornay, par la société l'Avenir; celle de M. le pasteur Serex, de l'Isle, qui sera représentée à Orbe, si nous ne faisons erreur. On nous dit aussi qu'une société d'Yverdon, le Club littéraire, croyons-nous, a remonté, pour la jouer dans cette ville, le « Davel » de Hurt-Binet et Gauthier, joué il y a deux ans à Lausanne, par La Muse.

On le voit, le peuple vaudois aura toutes les occasions de célébrer la mémoire de son héros national et de racheter la faute de ceux qui, jadis, dans des circonstances sur lesquelles il est bien difficile aujourd'hui de porter un juste jugement, ont méconnu et trahi le major Davel.

## AO MAJO DAVAL

L'étai gros-majo dâi perrotse  
Dâo vegnoùbllio de pè Lavaux,  
On citoyen de vilhie rotse  
De noutron biò pà de Vaud.  
L'avâi s'on z'u età notêro  
Dèvant de verî militêro.  
Po sè sordat l'êtai on père,  
Et leu, l'êtant ti sè valet.  
Tot son bataillon que l'amàve  
Desâi : « Prèseint ! » quand lo criàve. —  
Ah ! l'êtai biò quand comandàve  
Noutron brâvo majo Davet.

A ti fasâi galè vesâdzo  
Et montràve dâi get tant dâo

Qu'à trài cent z'hâore dâo velâdzo  
Nion, mè que li, ètâi meillâo.  
Quand l'avâi allumâ sa cliêre.  
Passâve sa veilhâ à liêre  
La vilhie Biblia de son père,  
Pu, onna flianma dein sè get,  
Lè man djeinte, s'adzenohîve  
Et vè lo bon Dieu sè verîve.  
Ah ! l'êtai biò quand ie prèive  
Noutron brâvo majo Davet !

Dèmandàve âo Dieu de la guerra  
Que l'ausse pedhî dâi Vaudois  
Et de fêre que noutra terra  
Sâi pourdjâ dâi bailli bernois.  
L'oiessâi onna voix tant dâoce  
Que desâi : « Davet, preind dâi foocè !  
Tè faut reinvessâ lo colosse,  
Va pè Lozena âo Conset. »  
Quand, su son tsevai ie montàve,  
Que pè lè tserràire l'allàve,  
L'êtai biò, tant ie picatàve,  
Noutron brâvo majo Davet !

Et, sein pouàre pò sa carcasse,  
Tot dèvant li l'è z'u bin drâi :  
— Va, crâno majo, trasse, trasse !  
Hardi ! ein-an ! Fâ cein que dâi ! —  
Ma, tot d'on coup, l'affêre trosse !  
Pe min d'ami ! Ne cein ne çosse...  
Clli l'hommo de tiu, de cabosse,  
Contre ti s'è trovâ solet.  
Pè Vidy l'a z'u son Calvaïro,  
Mâ l'è lé — quemet monsu Gleyre  
L'a montrâ — qu'êtai biò à vère  
Noutron brâvo majo Davet !

Marc à Louis, du Conteur.

## L'ENTREPRISE DU MAJOR DAVAL

racontée par un de ses soldats.

(Extrait de la « Revue du Dimanche » du 21 avril 1895.)

**L'**ANNIVERSAIRE de l'entreprise du major Davel nous a valu une intéressante communication. C'est le récit, absolument inédit et d'une grande sincérité, qu'a fait de la tentative un des propres soldats du major, Pierre Milliquet, secrétaire substitué de la paroisse de Villette, justicier. Pierre Milliquet tenait note des événements qui le concernaient dans un petit carnet qui est actuellement la propriété d'une personne de Lavaux. Un ami de notre histoire nationale a bien voulu nous communiquer celles de ces notes qui concernent le major Davel et nous les publions en lui présentant encore ici l'expression de notre reconnaissance.

Comme on le verra, il manque quelques mots à la fin du texte : le manuscrit a subi une déchirure. L'ingéniosité du lecteur saura compléter les lacunes.

\* \* \*

Le 31 mars 1723, sur l'avertissement reçu sur la place d'Arme le jour de l'annonciation par Jean-Daniel-Abraham Davel, Major des 4 paroisses, de Vevey, Ville Neuve et Oron, on s'est rencontré à Cully à 7 heures du matin, trois Compagnies, celle des Elections de 200 hommes Cap<sup>e</sup> M<sup>r</sup> le Band. Abraham Clavel. Celle du secours de Genève aussi de 200 hommes, Cap<sup>e</sup> no-